

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de LEM HOLDING SA

Date : jeudi 27 juin 2024 à 15h30

Lieu : HP/Hive Innovation Lab, Route du Nant d'Avril 150, 1217 Meyrin, Suisse

Présidence de l'Assemblée générale : Andreas Hürlimann, Président du Conseil d'administration

Secrétaire de l'Assemblée générale : Estelle Piccard, Homburger AG, à Zurich

Scrutateur : Christoph Egger, areg.ch ag, à Hägendorf

Représentant indépendant : Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représentée par Maître Damien-Raphaël Bossy

Organe de révision : Ernst & Young SA, à Lancy, représentée par Daniel Zaugg

M. Andreas Hürlimann, Président du Conseil d'administration, ouvre l'Assemblée générale à 15h30.

Introduction

Le Président souhaite la bienvenue aux actionnaires et leur adresse quelques mots d'introduction.

Le Président constate que l'Assemblée générale a été convoquée par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que dans les autres publications désignées par le Conseil d'administration conformément à l'article 12 des statuts de la société, soit Le Temps et la NZZ, le 5 juin 2024, soit 20 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

Le Président indique par ailleurs que tous les actionnaires dûment inscrits au registre des actions ont été convoqués à l'Assemblée générale par courrier ordinaire également envoyé le 4 juin 2024.

Le Président rappelle que la convocation comporte l'ordre du jour de l'Assemblée générale et les propositions du Conseil d'administration soumises aux actionnaires avec une motivation succincte. Il précise qu'aucune demande quant à l'inscription d'autres objets à l'ordre du jour n'a été reçue.

Le Président indique présider l'Assemblée conformément à l'article 16 alinéa 4 des statuts en sa qualité de Président du Conseil d'administration.



La secrétaire de la présente Assemblée générale est Me Estelle Piccard, avocate auprès de l'Étude Homburger AG, à Zurich.

Le Président désigne en qualité de scrutateur M. Christoph Egger de la société areg.ch ag, à Hägendorf.

Le Président indique que Me Damien-Raphaël Bossy, de l'Étude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représente le Représentant indépendant des actionnaires. Au nom du Représentant indépendant, le Président déclare que, conformément à l'article 689c alinéa 5 du Code des obligations, le Représentant indépendant a fourni au Conseil d'administration, le 25 juin 2024, des renseignements généraux sur les instructions de votes reçues.

Le Président fait savoir que l'Organe de révision pour l'exercice 2023/24, la société Ernst & Young SA, à Lancy, est représenté par M. Daniel Zaugg.

Le Président précise que la secrétaire de la présente Assemblée, Me Estelle Piccard, est chargée de tenir le procès-verbal.

Le Président constate que l'Assemblée générale a été valablement convoquée, qu'elle est dûment constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer sur tous les objets selon l'ordre du jour publié.

Le Président précise que le rapport annuel, le rapport de rémunération, les rapports de révision et le rapport sur les questions non financières ont été mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la société, depuis le 5 juin 2024, donc plus de 20 jours avant la présente Assemblée.

Le Président rappelle que l'ensemble des objets à l'ordre du jour soumis au vote requiert la majorité des voix attribuées aux actions représentées, soit la majorité légale ordinaire.

Le Président invite les actionnaires qui entendent intervenir durant l'Assemblée à décliner, pour les besoins du procès-verbal, leurs nom, prénom et lieu de résidence.

Rapport annuel

Le Président passe la parole au Directeur général de LEM HOLDING SA, M. Frank Rehfeld, pour commenter le rapport annuel en détail.

M. Rehfeld passe ensuite la parole à M. Andrea Borla, Directeur financier de LEM HOLDING SA, qui présente les résultats de l'exercice 2023/2024.



Présence – Rapport du scrutateur

La liste de présence établie par le scrutateur, M. Christoph Egger, est remise au Président qui la porte à la connaissance de l'Assemblée générale.

A 15h35, le nombre total de voix des actionnaires présents ou représentés s'élève à 953'401, soit 953'401 actions nominatives avec droit de vote, d'une valeur nominale de CHF 0.50 chacune, ce qui correspond à une valeur nominale totale de CHF 476'700.50, soit 83.63% du capital-actions de LEM HOLDING SA de CHF 570'000 divisé en 1'140'000 actions nominatives. 16 actionnaires sont physiquement présents ou représentés par procuration; ils représentent 1'284 actions nominatives. Le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, représente 952'117 actions nominatives. La majorité s'élève à 476'701 voix (1/2 des voix présentes ou représentées + 1).

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les objets figurant à l'ordre du jour.

Rapports de l'Organe de révision

A l'invitation du Président, M. Daniel Zaugg déclare que l'Organe de révision Ernst & Young SA a effectué son audit des comptes annuels et des comptes consolidés pour l'exercice 2023/24 et que leur opinion ne contient aucune remarque.

Le Président constate alors qu'Ernst & Young SA, en sa qualité d'Organe de révision, n'a pas de commentaire ni sur les comptes annuels ni sur les comptes consolidés pour l'exercice 2023/24. Il remercie M. Daniel Zaugg et son équipe pour le travail effectué.

Le Président demande aux actionnaires présents s'il y a des questions de leur part. Il n'y a pas de questions.

Propositions aux actionnaires

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour de l'Assemblée et aux différentes propositions du Conseil d'administration qui sont soumises à l'Assemblée générale.



1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés du Groupe LEM et des comptes annuels de LEM HOLDING SA au 31 mars 2024

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe LEM et les comptes annuels de LEM HOLDING SA pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Il invite ensuite l'Assemblée générale à voter à main levée conformément à la pratique et aux statuts de la société.

Décision : Le Président constate que le rapport annuel, les comptes consolidés du Groupe LEM et les comptes annuels de LEM HOLDING SA sont approuvés à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2023/24

Le Président explique que le rapport de rémunération contient les principes applicables à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction et qu'il renseigne sur les prestations versées pour l'exercice 2023/24 aux membres de ces deux organes. Il précise que le rapport de rémunération figure dans le rapport annuel.

Le Président ajoute que la rémunération effectivement versée au Conseil d'administration et à la Direction a été rendue publique dans le rapport de rémunération et que le rapport de rémunération a été révisé par Ernst & Young SA.

Il souligne que le vote sur les montants globaux maximaux de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction aux points 4 et 5 de l'ordre du jour sera contraignant, mais que le vote sur le rapport de rémunération n'est que consultatif.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport de rémunération.

Avant de passer au vote, le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question.

Décision : Le Président constate que le rapport de rémunération est approuvé à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

1.3 Vote consultatif sur le rapport sur les questions non financières 2023/24

Le Président explique que le rapport sur les questions non financières rend compte notamment des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Il précise que le rapport de rémunération figure dans le *Sustainability Report*.

Il souligne que le vote sur le rapport sur les questions non financières est un vote consultatif.



Le Président rappelle que le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport sur les questions non financières.

Avant de passer au vote, le Président invite l'Assemblée à poser des questions.

Markus Hug demande une explication sur l'établissement de ce nouveau rapport sur les questions non financières. Le Président explique les bases légales sur lesquelles se fonde le rapport sur les questions non financières.

Décision : Le Président constate que le rapport sur les questions non financières est approuvé à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

2. Affectation du bénéfice disponible et distribution

Le Président rappelle les très bons résultats atteints lors de l'exercice se terminant le 31 mars 2024, soit :

Report de l'exercice précédent	CHF 313'013'000
Variation des actions propres	CHF (920'000)
Bénéfice net de l'exercice	CHF 29'403'000
<hr/>	
Bénéfice total disponible	CHF 341'496'000

Le Président ajoute que, comme indiqué dans le communiqué de presse et la convocation à l'Assemblée générale, le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende ordinaire brut de CHF 50 par action. Il précise que le montant total du dividende à distribuer dépendra du nombre d'actions donnant droit au dividende, actions propres non comprises, à la date de référence du 2 juillet 2024.

Le Président rappelle encore que la proposition du Conseil d'administration aux actionnaires est la suivante :

Distribution d'un dividende ordinaire brut de CHF 50 par action	CHF (57'000'000)
Report à nouveau	CHF 284'496'000

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président invite alors l'Assemblée à voter.

Décision : Le Président constate que la distribution d'un dividende ordinaire brut de CHF 50 par action est approuvée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)



3. Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Le Président rappelle que les membres du Conseil d'administration et les personnes participant d'une manière quelconque à la gestion des affaires sociales ne sont pas autorisés à participer au vote sur la décharge, conformément à l'article 695 du Code des obligations.

Le Président rappelle également que le Conseil d'administration propose qu'il soit donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour leur activité durant l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

En l'absence de questions de la part de l'Assemblée, il est passé au vote.

Décision : Le Président constate que la décharge au Conseil d'administration et à la Direction est octroyée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

4. Approbation de la rémunération du Conseil d'administration

Le Président explique que, selon les modalités prévues à l'article 27 des statuts de LEM HOLDING SA, les actionnaires approuvent la rémunération du Conseil d'administration.

Le Président rappelle qu'en ce qui concerne la rémunération du Conseil d'administration, ce dernier propose aux actionnaires d'approuver un montant global maximal de CHF 1'400'000 pour la durée de fonction allant de l'Assemblée générale ordinaire 2024 à l'Assemblée générale ordinaire 2025.

Le Président précise que ce montant découle de l'addition des honoraires bruts des membres du Conseil d'administration et des membres des comités, des contributions correspondantes de l'employeur aux assurances sociales, ainsi que de la proposition d'élection d'un nouveau membre au Conseil d'administration; à ce total est ajouté un montant de réserve en cas d'événements extraordinaires, tels qu'une importante charge de travail supplémentaire d'un ou de plusieurs membres du Conseil d'administration.

Le Président souligne que le montant de CHF 1'400'000 concerne les six membres du Conseil d'administration dont la réélection est prévue au point 6.1 de l'ordre du jour, ainsi que le nouveau membre proposé pour élection au point 6.2 de l'ordre du jour. Il précise par ailleurs que seul le montant global de la rémunération est contraignant et non sa répartition entre les différents postes mentionnés précédemment.

Décision : Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)



5. Approbation de la rémunération de la Direction

Le Président explique que, selon les modalités prévues à l'article 27 des statuts de LEM HOLDING SA, les actionnaires approuvent la rémunération de la Direction.

Le Président explique que les statuts prévoient trois votes séparés : le premier concerne le montant de la rémunération variable à court terme pour l'exercice qui s'est terminé au 31 mars 2024 et pour lequel le rapport annuel et les comptes ont été approuvés en début d'Assemblée; le deuxième concerne la rémunération variable à long terme pour l'exercice en cours, soit 2024/2025; enfin, l'Assemblée sera appelée à s'exprimer sur le montant de la rémunération fixe de la Direction pour la période allant du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions.

Markus Hug demande combien de personnes compose la Direction. Le Président explique que 7 personnes composent la Direction.

5.1 Vote sur le montant global de la rémunération variable à court terme de la Direction pour l'exercice 2023/24

Le Président rappelle que, concernant la rémunération variable à court terme de la Direction pour l'exercice 2023/24, le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global de CHF 840'123. Il ajoute que le montant proposé découle de l'addition de la rémunération variable brute à court terme des membres de la Direction pour l'exercice 2023/24 et des contributions correspondantes de l'employeur aux assurances sociales.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de questions. Le Président passe donc au vote.

Décision : Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

5.2 Vote sur le montant maximal global de la rémunération variable à long terme de la Direction pour l'exercice 2024/25

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver un montant maximal global de CHF 3'300'000 pour l'exercice en cours, soit 2024/25. Il précise que ce montant découle de l'addition de deux composantes: en premier lieu, il prend en compte la rémunération maximale brute variable à long terme sur la base du *Leadership for Results* (L4R), qui est le plan de rémunération applicable aux membres de la Direction, soit CHF 3'000'000. Ce montant présuppose que tous les critères de performance ont été atteints à leur niveau maximal selon les règles du plan *L4R Long Terme Incentive* (LTI). A ce montant sont ajoutées les contributions correspondantes estimées de l'employeur aux assurances sociales, soit CHF 300'000.



Le Président explique que le plan L4R LTI est un plan annuel d'incitation à long terme qui est basé sur les performances de LEM durant une période de trois exercices consécutifs. Depuis l'exercice 2022/23, le plan L4R LTI est basé sur des unités d'actions liées à la performance ("Performance Share Units" - PSU) et non plus sur des versements en espèces.

Il précise que les critères de performance sont multiples : ils comprennent des conditions de marché et hors marché telles que la valeur économique ajoutée (soit "EVA"), le rendement total absolu pour les actionnaires (soit "TSR absolu") et le rendement total pour les actionnaires mesuré par rapport à l'indice SPI EXTRA® Total Return (soit "TSR relatif").

Le Président indique que les unités effectivement octroyées aux membres de la Direction en relation avec les droits octroyés durant l'exercice 2024/25 seront publiées dans le rapport de rémunération 2026/27.

Le Président rappelle finalement à l'Assemblée que seul le montant global est contraignant et non la répartition entre les différents postes.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe au vote.

Décision : Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

5.3 Vote sur le montant maximal global de la rémunération fixe de la Direction durant la période allant du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025

Le Président explique que le dernier vote sur la rémunération concerne la rémunération fixe de la Direction pour la période allant du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Il rappelle que le Conseil d'administration propose d'approuver un montant maximal global de CHF 4'000'000 pour la rémunération fixe.

Le Président précise que ce montant comprend tout d'abord les salaires de base bruts des membres de la Direction, soit un total de CHF 3'200'000 auquel il convient d'ajouter les contributions correspondantes de l'employeur aux assurances sociales et à la caisse de pension, soit un montant de CHF 800'000.

Le Président ajoute que les montants effectivement versés aux membres de la Direction durant la période allant du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025 seront publiés dans les rapports de rémunération 2024/25 et 2025/26.

Le Président précise que, encore une fois, seul le montant global est contraignant.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe donc au vote.



Décision : Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

6. Election et réélections des membres du Conseil d'administration

6.1 Réélection des membres du Conseil d'administration

Le Président déclare que tous les membres actuels du Conseil d'administration sont candidats à leur réélection pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de les réélire.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée.

Le Président passe donc au vote séparé sur la réélection de chaque candidat.

6.1.1 Réélection d'Ilan Cohen en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Président passe au vote.

6.1.2 Réélection de François Gabella en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Président passe au vote.

6.1.3 Réélection d'Andreas Hürlimann en qualité de membre et Président du Conseil d'administration

Le Président passe au vote.

6.1.4 Réélection d'Ulrich Jakob Looser qualité de membre du Conseil d'administration

Le Président passe au vote.

6.1.5 Réélection d'Ueli Wampfler qualité de membre du Conseil d'administration

Le Président rappelle que, d'après les statuts, l'âge limite pour remplir la fonction de membre du Conseil d'administration est fixé à 70 ans révolus, mais que, dans des cas exceptionnels et fondés, les statuts permettent de déroger à cette règle.

Le Président explique que M. Ueli Wampfler a 74 ans, mais que, compte tenu des précieux services qu'il a rendus, et qu'il continue de rendre, à la société en tant que membre du Conseil d'administration et de son ample connaissance des activités et de la culture de la société, le Conseil d'administration propose sa réélection en vertu de l'exception mentionnée précédemment.

Le Président passe au vote.



6.1.6 Réélection de Werner Carl Weber en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Président passe au vote.

Décision : Le Président constate que les membres du Conseil d'administration, et lui-même en tant que Président du Conseil d'administration, sont réélus pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

Le Président félicite les membres du Conseil d'administration pour leur réélection et remercie l'Assemblée d'avoir accepté de renouveler son mandat de Président du Conseil d'administration.

6.2 Election d'un nouveau membre du Conseil d'administration

Le Président déclare que le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Libo Zhang en tant que nouveau membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président présente Dr. Libo Zhang à l'Assemblée.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée.

Le Président passe au vote.

Décision : Le Président constate que Dr. Libo Zhang a été élue comme nouveau membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

Le Président félicite Dr. Libo Zhang et se réjouit de son élection et collaboration au sein du Conseil d'administration.

7. Réélections au Comité de nomination et de rémunération

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose la réélection de M. Ulrich Jakob Looser, de M. Andreas Hürlimann et de M. Werner Carl Weber au Comité de nomination et de rémunération pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Président indique que, en cas de réélection, il est prévu que M. Ulrich Jakob Looser soit nommé président du Comité de nomination et de rémunération.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe donc au vote séparé pour chaque candidat.

7.1 Réélection d'Andreas Hürlimann au Comité de nomination et de rémunération



Le Président passe au vote.

7.2 Réélection d'Ulrich Jakob Looser au Comité de nomination et de rémunération

Le Président passe au vote.

7.3 Réélection de Werner Carl Weber au Comité de nomination et de rémunération

Le Président passe au vote.

Décision : Le Président constate que les candidats proposés au Comité de nomination et de rémunération sont élus pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact des votes est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal).

Le Président félicite M. Ulrich Jakob Looser et M. Werner Carl Weber pour leur réélection. Il remercie l'Assemblée de l'avoir réélu comme membre du Comité de nomination et de rémunération.

8. Réélection du Représentant indépendant

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose de réélire l'Etude Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, à Fribourg, en qualité de Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe donc au vote.

Décision : Le Président constate que la proposition est acceptée à une large majorité des voix exprimées et que l'Etude Hartmann Dreyer est réélue en qualité de Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

9. Réélection de l'Organe de révision

Le Président rappelle que le Conseil d'administration propose la réélection de Ernst & Young SA, à Lancy, en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2024/25.

Le Président invite l'Assemblée à poser des questions. Il n'y a pas de question dans l'Assemblée. Le Président passe au vote.



Décision : Le Président constate que la société Ernst & Young SA est réélue en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2024/25 à une large majorité des voix exprimées. (Le résultat exact du vote est disponible en Annexe 1 au présent procès-verbal.)

Divers

Le Président invite une dernière fois l'Assemblée à poser des questions.

Philippe Fontana demande qu'on lui explique les activités du groupe en Asie. Le Président présente brièvement les activités du groupe en Asie.

Markus Hug demande au Président de présenter les nouveaux produits développés par le groupe. Le Président donne une brève présentation des produits développés par le groupe en ce moment.

Sans question ni intervention supplémentaire de la part de l'Assemblée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée générale à 16h34.

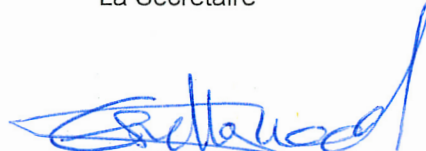
Meyrin, le 27 juin 2024

Le Président



Andreas Hürlimann

La Secrétaire



Estelle Piccard



Annexe 1 : Résultat des votes

[document séparé]



Item 1.1: Approval of the management report, the consolidated financial statements of the LEM Group, and the annual financial statements of LEM HOLDING SA as of 31 March 2024

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	952 709	99.92
No	84	0.01
Abstention	668	0.07

Voting result 16.00

Item 1.2: Consultative vote on the compensation report 2023/24

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	714 314	74.92
No	195 948	20.55
Abstention	43 199	4.53

Voting result 16.01

Item 1.3: Consultative vote on the report on non-financial matters 2023/24

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result	Percentages are rounded to two decimal places	Votes	%
Yes		950 522	99.69
No		1 164	0.12
Abstention		1 775	0.19

Voting result 16.04

Item 2: Appropriation of available earnings and distribution

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result	Percentages are rounded to two decimal places	
	Votes	%
Yes	952 121	99.86
No	371	0.04
Abstention	969	0.10

Item 3: Discharge of the Board of Directors and of the Executive Management

	Votes
Total represented	874 660
Absolute majority	437 331

Voting result

Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	871 092	99.59
No	2 941	0.34
Abstention	627	0.07

Item 4: Approval of the compensation of the Board of Directors

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result

Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	949 937	99.63
No	2 087	0.22
Abstention	1 437	0.15

Voting result 16.09

**Item 5.1: Vote on the aggregate amount of short-term variable compensation
of the Executive Management for financial year 2023/24**

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	811 579	85.12
No	140 261	14.71
Abstention	1 621	0.17

Voting result 16.11

Item 5.2: Vote on the maximum aggregate amount of long-term variable compensation of the Executive Management for financial year 2024/25

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	947 889	99.42
No	3 643	0.38
Abstention	1 929	0.20

Item 5.3: Vote on the maximum aggregate amount of fixed compensation of the Executive Management for the period from 1 October 2024, to 30 September 2025

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	949 237	99.55
No	2 339	0.25
Abstention	1 885	0.20

Voting result 16.15

Item 6.1.1: Re-elections to the Board of Directors - Cohen Ilan as member

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	824 625	86.49
No	128 445	13.47
Abstention	391	0.04

Voting result 16.15

Item 6.1.2: Re-elections to the Board of Directors - Gabella François as member

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	856 064	89.79
No	97 006	10.17
Abstention	391	0.04

Voting result 16.16

Item 6.1.3: Re-elections to the Board of Directors - Hürlimann Andreas as member and Chairman (one single vote)

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	826 102	86.64
No	126 819	13.30
Abstention	540	0.06

Voting result 16.16

Item 6.1.4: Re-elections to the Board of Directors - Looser Ulrich Jakob as member

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	883 751	92.69
No	69 306	7.27
Abstention	404	0.04

Voting result 16.16

Item 6.1.5: Re-elections to the Board of Directors - Wampfler Ueli as member

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result

Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	792 053	83.07
No	161 012	16.89
Abstention	396	0.04

Voting result 16.17

Item 6.1.6: Re-elections to the Board of Directors - Weber Werner Carl as member

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result	Percentages are rounded to two decimal places	
	Votes	%
Yes	856 187	89.79
No	96 738	10.15
Abstention	536	0.06

Item 6.2.1: Election of one new member to the Board of Directors - Dr. Libo Zhang as member

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	951 881	99.83
No	1 111	0.12
Abstention	469	0.05

Item 7.1: Re-elections to the Nomination & Compensation Committee -
Hürlimann Andreas

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	787 217	82.56
No	165 788	17.39
Abstention	456	0.05

Voting result 16.24

**Item 7.2: Re-elections to the Nomination & Compensation Committee - Looser
Ulrich Jakob**

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result	Percentages are rounded to two decimal places	Votes	%
Yes		817 921	85.78
No		135 086	14.17
Abstention		454	0.05

Voting result 16.24

Item 7.3: Re-elections to the Nomination & Compensation Committee - Weber Werner Carl

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result	Percentages are rounded to two decimal places	
	Votes	%
Yes	828 917	86.94
No	124 088	13.01
Abstention	456	0.05

Voting result 16.24

**Item 8: Re-election of the Independent Representative - Law firm Hartmann
Dreyer, Attorneys-at-law, Fribourg**

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	953 037	99.95
No	70	0.01
Abstention	354	0.04

Item 9: Re-election of the statutory auditors - Ernst & Young Ltd., Lancy

	Votes
Total represented	953 461
Absolute majority	476 731

Voting result

Percentages are rounded to two decimal places

	Votes	%
Yes	932 806	97.84
No	20 345	2.13
Abstention	310	0.03